

Edito newsletter Cj2e – Décembre 2011

L'heure du bilan

Comme chaque année, nous avons coutume de faire notre « bilan », personnel et professionnel. J'espère que les vôtres sont positifs et surtout encourageants pour l'avenir.

Concernant le bilan 2011 du Cj2e, nous pouvons dire qu'il est positif :

- Les petits déjeuners ont rencontré un franc succès ;
- Pareil pour les dîners, avec en point d'orgue une superbe AG et des 30 ans plébiscités ;
- Une nouveauté apparue en septembre : les formations pour les membres du Cj2e. Carton plein ! c'est très encourageant...et rassurant de voir l'importance que vous attachez à vous former ;
- Les journaux et newsletters ont permis une information continue ;
- Le site a évolué et évoluera un peu plus en début d'année 2012 ;
- Enfin, des membres toujours aussi sympas et enthousiastes, aussi partageurs et « adhérents ».

En conclusion, un résultat très positif (on peut le dire, on ne paie d'impôts dessus !), grâce à vous tous, aux administratrices et administrateurs bénévoles, et à notre assistante Agnès, que je félicite au passage pour sa première année plus que réussie.

En espérant que vos perspectives soient bonnes, je vous souhaite une excellente année 2012.

Votre Président
Etienne Marx

LOI DE FINANCE RECTIFICATIVE POUR 2011

Par Jean-Pierre Gilet

Une mesure importante concernant les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés :
Dispositif du carry-back (mécanisme du report en arrière du déficit)

Rappel du principe :

Ce système permet d'imputer le déficit constaté à la clôture d'un exercice sur les bénéfices des trois derniers exercices précédant l'exercice déficitaire, ce qui fait naître une créance sur le Trésor correspondant à l'excédent d'impôt antérieurement versé. Cette créance est remboursable au terme d'un délai de cinq ans lorsqu'elle n'a pas été utilisée dans ce délai pour le paiement de l'IS.

Aménagements apportés par la loi de finance rectificative 2011 :

Désormais la loi limite et plafonne le montant du déficit pouvant être reporté en arrière. De plus, l'option pour le carry back ne peut désormais être exercée qu'au titre du déficit constaté au titre de l'exercice de l'option. Ainsi :

- les déficits antérieurs reportés en avant ne peuvent plus générer une créance de carry-back au titre d'un exercice ultérieur à leur constatation. Seul le déficit constaté au cours d'un exercice peut donner lieu à report en arrière ;
- le montant du déficit reporté en arrière est plafonné au montant le plus faible entre le bénéfice déclaré au titre de l'exercice précédent et 1 millions d'euros. Le déficit ne peut donc plus donner lieu à une créance calculée sur l'impôt payé au titre des exercices N-2 et N-3 ;

La fraction de déficit non admise au titre du report en arrière demeure reportable en avant sur les exercices bénéficiaires suivants.

Attention : L'option pour le report en arrière doit être exercée au titre de l'exercice au cours duquel le déficit est constaté et dans les mêmes délais que ceux prévus pour le dépôt de la déclaration de résultat de l'exercice.

Ces aménagements au dispositif du carry-back entrent en vigueur pour les exercices clos à compter du 21 septembre 2011.

TRUCS & ASTUCES

Par Béatrice GALLOIS

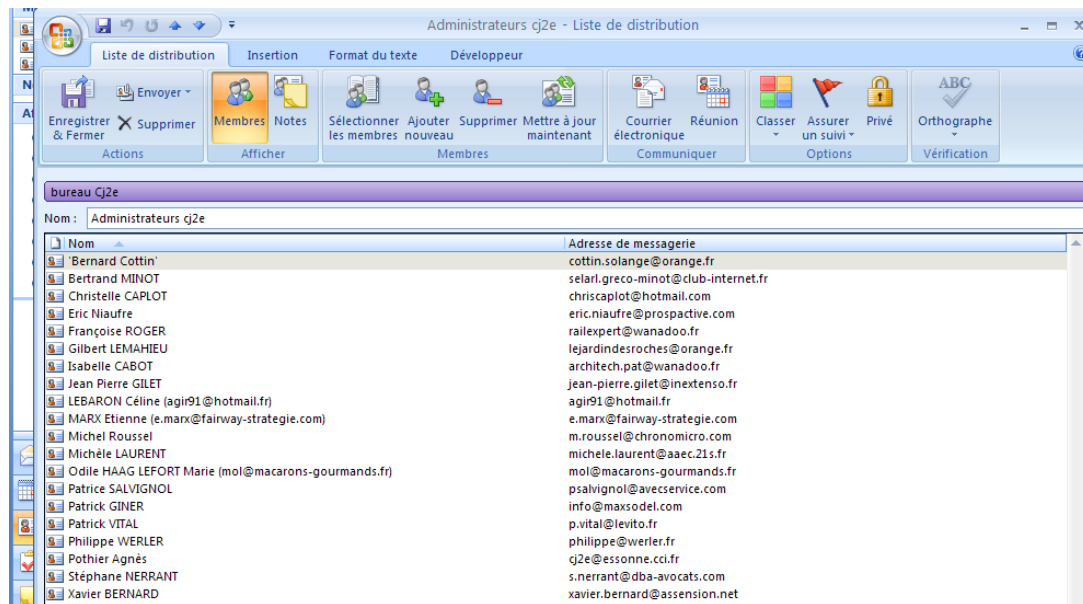
Gagnez du temps avec les listes de diffusion et surtout n'oubliez personne

Une liste de diffusion permet d'envoyer des messages à un groupe de personnes avec lesquelles vous correspondez régulièrement. Attention : les adresses sont visibles pour l'ensemble du groupe.

Les listes de distribution sont stockées par défaut dans votre dossier Contacts. Vous pouvez facilement ajouter et supprimer des noms d'une liste de distribution, l'envoyer à d'autres personnes et l'imprimer.

- **Créer une liste de distribution en utilisant les noms du Carnet d'adresses**
 1. Dans le menu **Fichier**, pointez sur **Nouveau** et cliquez sur **Liste de distribution**.
 2. Dans la zone **Nom**, tapez un nom.
 3. Sous l'onglet **Liste de distribution**, cliquez sur **Sélectionner les membres**.
 4. Dans la liste déroulante **Carnet d'adresses**, cliquez sur le carnet d'adresses qui contient les adresses de messagerie que vous souhaitez utiliser dans votre liste de distribution, sélectionnez les contacts, puis **cliquez sur « membres »**

La liste de distribution est enregistrée dans votre dossier **Contacts** sous le nom que vous lui avez donné.



• **Créer une liste de distribution en copiant les noms d'un message électronique**

1. Dans le message électronique à partir duquel vous souhaitez copier les noms, sélectionnez les noms dans la zone **À** ou **Cc**.
2. Cliquez avec le bouton droit sur la sélection, puis cliquez sur **Copier** dans le menu contextuel. Cliquez sur le **bouton Microsoft Office**, puis sous **Créer un élément Outlook**, cliquez sur **Liste de distribution**.
3. Sous l'onglet **Liste de distribution**, dans le groupe **Membres**, cliquez sur **Sélectionner les membres**.
4. En bas de la boîte de dialogue **Sélectionner les membres**, dans la zone **Membres**, cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Coller** dans le menu contextuel. Cliquez sur **OK**.
5. En bas de la boîte de dialogue **Sélectionner les membres**, dans la zone **Membres**, cliquez avec le bouton droit, puis cliquez sur **Coller** dans le menu contextuel. Cliquez sur **OK**.
6. Dans la zone **Nom**, tapez un nom pour la liste de distribution.
7. Sous l'onglet **Liste de distribution**, dans le groupe **Actions**, cliquez sur **Enregistrer & Fermer**.

Attention : Evitez de cliquer systématiquement sur « Répondre à tous » pour accuser réception du message, vous encombrez les boîtes aux lettres !!

HAUSSE DE LA TVA

Comme vous le savez, la TVA va augmenter de 5.5 à 7% dès le 1^{er} janvier 2012. Pour savoir si votre activité est concernée par cette augmentation, appelez au **0810 467 687**.

Nos adhérents communiquent

Par Gilbert Lemahieu

Un nouvel espace et deux rubriques sont mis à la disposition des adhérents du CJ2E pour mieux communiquer sur leur société :

1. **Les trophées** : Vous avez reçu une récompense – un prix – bénéficié d'un article de presse ... faites le savoir
2. **Offre promotionnelle** : Vous souhaitez proposer une offre promotionnelle réserver aux adhérents du CJ2E faites la connaître.

Agnès Pothier vous informera prochainement sur les modalités pratiques pour l'insertion de ces informations sur le site C.J.2.E.

Agenda Cj2e - Les dates à retenir

Inscrivez-vous via le site www.cj2e.asso.fr

PETITS DEJEUNERS

Créateurs : le 03 février 2012
le 23 mars 2012

A thème : le 13 janvier 2012 : « Répondre à un appel d'offre pour un marché public »
le 02 mars 2012 : « Présentation écrite et visuelle de l'entreprise »

Lieu : Pépinières d'Entreprises « Le Magellan » à Evry

DINER

A thème le 19 janvier 2012 – « Médecine chinoise et confort au travail »
Le 15 mars 2012 – « Communication non-verbale du Chef d'Entreprise »
Lieu : Novotel à Evry

Nouveaux membres - Bienvenue à nos nouveaux adhérents

ACCEL TPE – BERTHOMIEU Gaëlle

Conseil en pilotage d'entreprise

BLANDELI Concept – BEAL Didier

Régie et assistance technique dans le secteur du spectacle vivant

CAP2S Conseil – ARMENOULT Christophe

Formation et conseil en prévention risques

ESSONNE PATRIMOINE – VANDENBOGAERDE Franck

Conseils en investissements immobiliers

LGA Stratégie et patrimoine – GIRAUD-BERTHET Laurence

Gestion de patrimoine

MAGAIA – LE COUTURIER Sylvie

Conseil Entreprises

NATURE D'ONGLES – BALLANGER Diane

Prothésiste ongulaire biologique & médicale

RECCI – SAMUEL Régis

Expertise comptable

R'GO TRANSLATIONS – HERGAULT Sylvie

Traduction technique et informatique

SF IDF – NIQUET Jean-Claude

Serrurerie - Métallerie - Fermeture terrasse

SPORTS CARBONE – GAMBOA Vincent

Vente de produits design en carbone

TITI SHIRT & BO KDO – ASSERE Annie

Cadeaux et objets personnalisés

Salons Professionnels 1^{er} trimestre 2012

- **ECLAT DE MODE / BIJORHCA** du 20/01/2012 - 23/01/2012
Le salon de la bijouterie mode
Paris Porte de Versailles
- **SIEL** du 29/01/2012 - 31/01/2012
Le salon des professionnels du spectacle vivant et de l'évènementiel
Paris Grande Halle de la Villette
- **INTER-CLIMA / ELEC** du 07/02/2012 - 10/02/2012
Génie climatique & froid, génie électrique & gestion technique des bâtiments
Paris Porte de Versailles
- **SANDWICH SNACK SHOW** du 15/02/2012 - 16/02/2012
Salon des professionnels de la restauration collective, de la restauration hors domicile et fabricants industriels
Paris Porte de Versailles
- **FRANCHISE EXPO** du 18/03/2012 - 21/03/2012
Salon international de la franchise expo
Paris Porte de Versailles
- **DIGITAL Paris** du 21/03/2012 - 22/03/2012
Le marché e-commerce, marketing, de l'e-CRM, du mobile...
CNIT - Paris La Défense
- **DOCUMATION** du 21/03/2012 - 22/03/2012
Recherche et accès à l'information - Gestion de contenu - Outils collaboratifs...
CNIT - Paris La Défense
- **SITL Europe** du 27/03/2012 - 30/03/2012
Transport et logistique
Paris Nord Villepinte
- **ECO TRANSPORT & LOGISTICS** du 27/03/2012 - 30/03/2012
Salon des transports économes en énergie et à faible émission de polluants
Paris Nord Villepinte